Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. *20 New York* *: Tel : (718) 812-2820; •* ***Montréal*** *(514) 321-6434; •* ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* **7- 14 juin 2023**

NOUVELLES CALAMITÉS NATURELLES EN HAITI

La terre a tremblé dans le sud; Des innondations…

Au moins 4 morts dans la Grande Anse…

Par Léo Joseph

Haïti se trouve doublement frappé par les catastrophes naturelles cette semaine. Dans la foulée des pluies torrentielles, qui se sont abattues sur presque les dix départements, un tremblement de terre de magniture 5,7 a secoué le Grand Sud. Des morts, au moins quatre, ont été recencés dans la Grande Anse ,et plus d'une cinquantaine d'autres avaient succombé, la veille, victimes des eaux ayant débordé leurs rives, en raisons des intempéries.

Le nouveau pont de Jérémie détruit.

Le tremblement de terre a été ressenti, notamment à Jérémie, dans le département du Sud-ouest, et aux Cayes, dans le Sud, tôt à 5 h. 14 lundi matin (6 juin). Selon les informations qui ont été communiquées aux journalistes de Jérémie, trois personnes auraient été trouvées sous les décombres d'une maison, qui s'est effondrée. Les recherches continuent de fouiller dans les décombres, souhaitant trouver d'autres victimes.

Il est rapporté que d'autres victimes, parmi elles, des enfants, ont été conduites à l'hôpital Saint Antoine de cette ville, ayant essuyé des blessures lorsqu'elles s'étaient mises à courrir dans les rues pour éviter d'être coincées dans les décombres de maisons qui auraient pu connaître le même sort.

Un correspondent de presse contacté aux Cayes a indiqué que les informations disponibles jusqu'ici font croire qu'il n'y a pas eu de dégâts signifiants dans cette ville. Les Cayes, on se souvient, avait été durement frappée, lors du tremblement de terre d'une magnitude de 7,2 de l'échelle de Richter, qui s'était produit le 15 août 2011, et qui avait tué 2 200 personnes et fait des milliers de sans abri. Signalons que, plus d'un an depuis que la métropole du Sud a été frappé par ce dernier séisme, des victimes sont encore dans des camps. De toute évidence, ils sont restés oubliés par le gouvernement central.

À Jérémie, on rapporte que le quartier de Sainte Héleine, est rudement frappé par le séisme du 6 juin. Tandis que, dans d'autres régions de la Grande Anse, des maisons, qui avaient été endommagées, le 15 août 2021, ont été démolies, cette fois. D'ailleurs, la Protection civile fait état de trois morts dans une même famille.

Les Jérémiens avaient, la veille, essuyé un premier tremblement de terre, de plus faible inten-

Suite en page 2

UN CORRUPTEUR DE CARRIÈRE DUREMENT FRAPPÉ

Laurent Salvador Lamothe consacré corrompu par Washington

Mais son calvaire ne fait que commencer….

Par Léo Joseph

Le train des punitions mis en marche par les États-Unis, de con cert avec le Canada, le sien fait cavalier seul, faisant monter les enchères, cette fois, à l'encon tre d'un Premier ministre de Mi chel Martally, auparavant désigné mi nistre des Affaires étrangères doublé de celui de la Pla ni fication et de la Coopération ex terne, où s'effectue le plus gros brassage d'argent après le ministère des Fi nances. Principal chef d'orches tre, dans le bal des millions, or

Laurent Lamothe expulsé des États-Unis.

chestré contre le Fonds Petro Cari be, l'administration Bi don, par le biais de son secrétaire d'État, dit l'avoir pris la main dans le sac, pour sa part des plus de USD 4 milliards $ volés et dé tournés, qui ont été placés dans des institutions financières off-shore.

En effet, la déclaration faite vendredi (2 juin), par Antony Blinkin), a fait la une de tous les organes de presse haïtiens. De puis lors, ces phrases ne cessent de raisonner, comme pour rappel-

Suite en page 3

HAPPENINGS! AN ANALYSIS

Is the US government joining the fight against corruption and impunity in Haiti?

Laurent Lamothe and former U.S. A,bassadpr to Haiti Pamela White at the Carnival in Jacmel.

By Raymond A. Joseph

Following a statement issued last Friday, June 2nd, by Secretary of State Antony J. Blinken concerning a former flamboyant Haitian Prime Minister, designating him as a major corrupter, makes us wonder about what the U.S.

Continued on page 7

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 2

NOUVELLES CALAMITÉS NATURELLES EN HAITI

La terre a tremblé dans le sud; Des innondations…

Au moins 4 morts dans la Grande Anse…

Suite de la page 1

nsité, qui n'avait causé aucun dégât significatif. Les autorités ont rapporté que l'épicentre du tremblement de terre se situait au large des Abricots.

Léogane encore sous les eaux lundi durant la journée.

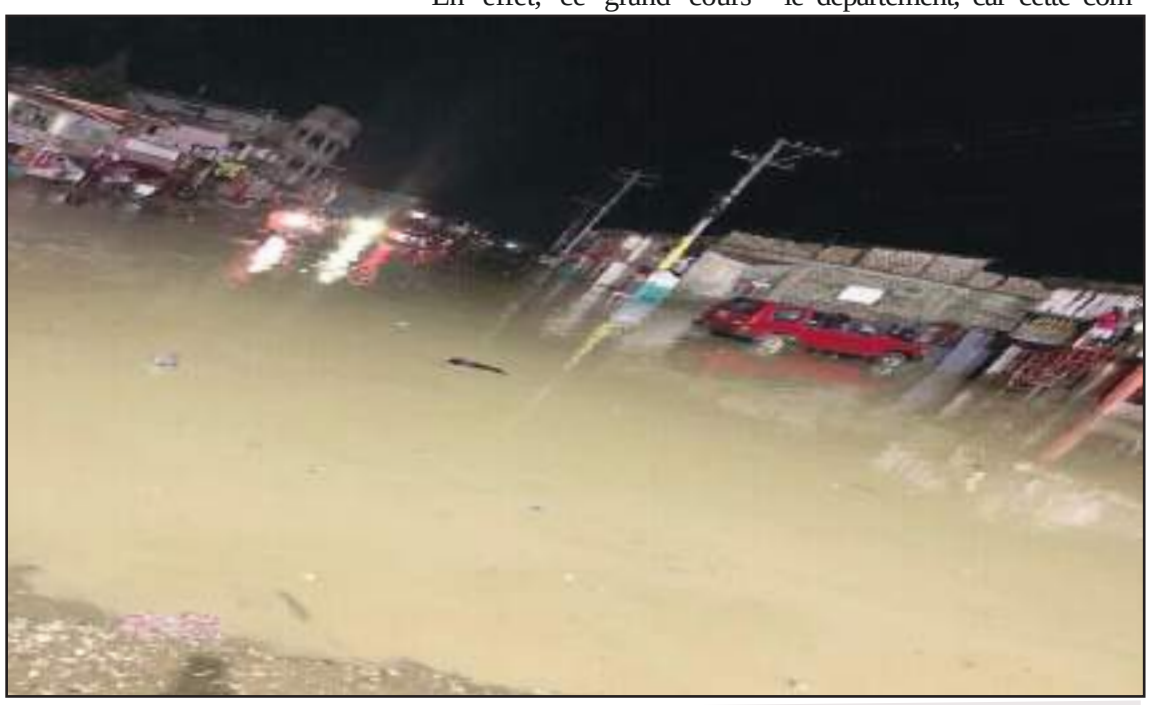

Une autre rue de Gressier.

À Jérémie, comme aux Cayes, les secousses ressenties ont porté les habitants à quitter leurs maisons et à se réfugier dans les rues craignant que les maisons encore debout ne soient démolies.

Des dégâts énormes causés partout par les pluies

Avant que la Grande Ase ait connu ces deux séismes, deux jours suivis, des pluies torrentielles, qui s'étaient auparavant abattues sur presque tout le département, avaient fait d'énor mes dégâts, inondant les rues et des maisons, détruisant des jar dins et emportant des animaux. Mais c'est avant d'atteindre l'embou chure que la rivière Grande Anse a fait le gros dégât.

En effet, ce grand cours d'eau en crue a emporté une partie du pont, au moins un quart de la structure du même nom, la rendant tout à fait impraticable au trafic de véhicules. Avec le tronçon de l'entrée du pont du côté de Jérémie disloqué, aucun véhicule ne peut s'y aventurer. Avec le côté donnant sur Les Roseaux intact, les gens de l'autre côté peuvent s'aventurer jusqu'au milieu de la rivière, mais sans pouvoir continuer la traversée.

Ce pont, qui a été inauguré, il y a moins d'un an, avait été construit pour remplacer celui qu'avait fait construire le président Duvarsais Estimé, et qui lui avait vallu l'affection des Jéré miens. Ce chef d'État a fait ce noble geste à l'égard de la ville de Jérémie, voire même de tout le département, car cette communauté était privée de moyens pour traverser la rivière Grande Anse, surtout en périodes de fortes averses entraînant l'entrée en crue de cet important cours d'eau. Puisque le dernier pont avait été détruit par le tremblement de terre du 14 septembre 1921.

Si quasiment toutes les rivières du pays étaient en crue, ce dernier week-end, c'est surtout dans le département de l'Ouest, surtout au sud de la capitale, que les communautés ont été le plus éprouvées. De Martissant à Petit Goâve, toutes les rivières avaient débordé leurs lits. À Léogâne, mais aussi à Petit-Goâve, les rivières ont submergé les rues, forçant de nombreuses familles à se réfugier sur les toits, voyant les rivière emporter leurs véhi cules à la mer, de même que les animaux et les récoltes. Aussi, la faim commence-t-elle déjà à frapper à la porte. Ce qui a mis en branle l'organisation humanitaire « *Food For The Poor* » FFTP) , qui n'a pas pris du temps pour voler au secours des sinistrés, notamment ceux de Léogâne et d'autres régions sévèrement affectés par les averses.

Dans un communiqué diffusé mardi, cette organisation in forme que ses ressources, déjà sur place, on permis d'offrir, dans l'immédiat, des kits hu manitaires, sanitaires ainsi que d'autres nécessités domestiques. D'autre part, FFTP, informe que pas moins d'une centaines de containers remplis de provisions alimentaires doi vent arriver en Haïti, au cours des prochains jours. Ainsi que des membres du personnel d'organisations associées qui joindront leurs efforts à ceux de FFTP afin de soulager la détres se des sinistrés.

Les masons inondées dans pesque toutes les communes d'Haïti.

Une victime emporte une caisse remplie d'aliments donnée par Food for the Port.

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 3

UN CORRUPTEUR DE CARRIÈRE DUREMENT FRAPPÉ

Laurent Salvador Lamothe consacré corrompu par Washington

Mais son calvaire ne fait que commencer....

Suite de la page 1

er l'intéressé que la lune de miel avec ses « *amis* » de Washington a pris fin. Voici les propos, qui ont été lâchés, comme une sentence par M. Blinken : « *Aujourd'hui, j'annonce la désignation de Lau rent Salvador Lamothe, ancien Premier ministre haïtien et ministre de la Planification et de la Coopération externe, pour son implication dans une corruption importante. Cette action rend La mothe généralement inéligible à entrer aux États-Unis. Plus précisément, Lamothe a détourné au moins 60 millions de dollars du fonds d'investissement et de protection sociale PetroCaribe du gouvernement haïtien à des fins privées. Par cet acte de corruption et son implication directe dans la gestion du fonds, il a ex ploité son rôle d'agent de la fonction publique et contribué à l'instabilité actuelle en Haïti* ».

Il est à noter que le communiqué de presse du chef de la di plomatie américaine a été conçu de manière à taire toute allusion au « *blanchiment d'argent* ». En dépit de cette omission, il est de notoriété universelle que détour nement de fonds publics va de pair avec cette activité, donc deux oiseaux d'un même oiseau qui s'appelle « *répression légale* ».

Quand bien même les millions de Lamothe placés en résidence dans les banques privées, en Haïti, en République dominicaine et ailleurs, en sus des fonds publics détournés hébergés dans des institutions dotées de comptes numérotés, soient à l'abri des « *re gards indiscrets* », il est largement connu pour un multimillion naire. En tout cas, les ma gouilles qu'il a orchestrées en vue de ca cher sa fortune mal acquise, n'ont pas réussi à dérouter les enquêteurs financiers des États-Unis. On peut parier qu'au fur et à me sure que se déballe le dossier Lamothe, dans des tribunaux américains, des révélations superintéressantes à son sujet éclateront.

Signalons que, cette nouvelle génération de gestionnaires introduits dans l'administration publi que, en Haïti, avec, pour mission, de s'enrichir aux dépends de la République, ayant attiré des experts en télécommunications dans leur équipe, font tout pour bien cacher leurs secrets financiers, surtout ceux liés au déteournements de fonds publis

Michel Martelly et toute sa famille visés.

et à la corruption. Seul un procès en bonne et due forme permettra de lever le voile sur les méfaits financiers de l'équipe Martelly-Lamothe et leurs coéquipiers politiques qui ont fait main basse sur le Fonds PétroCaribe.

Corruption : Laurent Lamothe fit ses premières armes en Afrique

Au début, Laurent Salvador Lamothe, aidé de ses amis politiques, était impliqué dans le trfic illégal d'armes. Une activité parallèle à celle, tout aussi bien illégale, d'exploitation des expertises en télécommunications.

En effet, des informations disponibles au début des années 20-00, le présentait comme le cauchemar des opérateurs de téléphones mobiles, qui proliféraient en Haïti, soucieux d'offrir l'occasion de faire des appels internationaux et l'internet à des tarifs prétendument moins chers. De son côté, maîtrisant bien ce secteur, le futur Premier ministre de Martelly offrait ce service de manière clandestine à des clients. Ce procédé s'appelle « *bypassing*». L'acquisition d'appareils électroniques spéciaux favorisent l'aboutissement des appels sans aucun contrôle des centres préposés à cet effet. À l'époque, la Téléco en était la principale victime.

Au bout du compte, Lamothe était identifié comme « *pirate* » par les responsables des téléphones mobiles, qui l'avaient menacé. Aussi avait-il dû quitter le pays en catastrophe, pour échapper à la fureur de ces opérateurs. En ce sens, il avait tourné Dimitry Vorbes contre lui, car ce dernier, qui possédait une telle compagnie, était victime de Lamothe.

Des États-Unis, il mit le cap sur l'Afrique avec sa compagnie, la « *Global Voice* », réorganisée avec son ami Patrice Baker, tennisman comme lui, dans le cadre d'un projet de télécommunications visant à contrôler les appels dans les deux sens. Dans ces pays africains, dont certains dirigeants souhaitaient pouvoir épier les citoyens, la proposition de Lamothe fut favorablement reçue. Les pays comme le Cénégal, la Ganbie, la Haute-Volta, la Côte d'-Ivoire, le Gabon et le Rwanda, pour ne citer que ceux-là, ouvrirent leur porte à Laurent Lamothe et « *Global Voice* ». Les tarifs imposés à la clientèle étaient ratifiés par les gouvernements, dont les dirigeants partageaient les profits avec Lamothe (ou bien le contraire). En tout cas, après plus de trois ans que la « *Global Voice* » foncionnait en Afrique, ce dernier n'avait plus de réserve de sympathie à son actif, à l'égard de son entreprise non plus. Mais il avait eu le temps de ramasser une fortune colossale.

En effet, plusieurs secteurs étaient montés au créneau contre lui. Les consommateurs, notamment les secteurs politiques, ne voulaient pas entendre parler de lui. Ils lui reprochaient de fournir aux dirigeants les moyens de persécuter les citoyens. Les syndicats étaient partis en guerre contre Laurent Lamothe et la « *Global Voice* » aussi. Le moment était venu de mettre fin à ses activités commerciales en Afrique. Aussi a-t-il profité de l'occasion pour se défaire de la compagnie et de retourner en Haïti.

Spécialiste en corruption, partenaire idéal de Michel Martelly

Spécialiste en corruption, ayant fait une expérience heureuse, en Afrique, en termes de millions ra massés, le retour de Laurent Lamothe en Haïti a coincidé avec le lancement de la candidature du chanteur musicien misogine, dou blé d'un tranfiquant de dro gue, à la présidence de la République d'Haïti. Ayant pour objectif le pillage du pays, il a trouvé en celui-là son alter-ego, l'homme idéal pour l'aider à exécuter son projet. Riche comme Crésus, le futur Pre mier ministre disposait d'un arsenal de millions pour assurer la victoire de son candidat, qui n'allait rien négliger pour manifester sa reconnaissance à son égard, une fois élu. On peut comprendre pourquoi le corruupteur carriéris te utilisait le Fonds Petro Caribe comme son tirelire.

Un des pires stades construits par Laurent Lamothe.

À la formation du gouvernement, le nouveau président vou lait imposer son homme lige com me Premier ministre, cette idée n' avait pu se concrétiser, parce que la communauté internationa le avait opté pour Gary Conille. La mothe accepta la fonction de consolation, qui était les Affaires étrangères. Mais M. Conille n' avait pu faire long feu, les manigances de la nouvelle équipe ayant eu raison de lui. Désormais, celui-là portait le chapeau de Pre mier ministre ainsi que celui de la Planification et de la Coo pération externe.

Alors que les décaissements s'effectuent, les chantiers ferment

Sous le régime Martelly-Lamo the, les protocoles établis pour les réalisation de projets publics ont été tout bonnement oubliés, le système de marché était rarement invoqué pour octroyer des contrats, celui du copinage étant de venu la norme. C'est pourquoi, les décaissements s'effectuaient constamment, alors que les chan tiers se fermaient sans crier gare. Il est vrai que le tandem Martelly-Lamothe multipliaient les projets annoncés, mais rares sont ceux qui ont été exécutés. Les fonds qui ont été dé caissés par le ministère des Fi nan ces, aux fins de financement des projets annoncés ont été détour nés à des fins personnels. À tout seigneur, tout honneur ! Les gros manitous détournaient la part du lion. Mais tous ceux qui avaient l'autorisation de participer à ce jeu s'y adonaient à coeur joie. Les projets, dont les chantiers ont été mis en route, mais abandonnés en route, ou bien n'ont jamais débu té, en témoignent.

Laurent Lamothe se lamente de l'injustice dont il est l'objet par les dernières sanctions américai nes, se déclarant totalement innocent des accusations portées contre lui. Même certains de ses ouiailles n'ont pas eu froid à l'oeil pour mettre à son actif des projets qui ont été carrément arêtés sine die, mais qu'ils prétendent ont été tout bonnement réalsés.

En effet, dans le sud d'Haïti, la compagnie dominicaine *Estrel la,* qui avait ouvert les chantiers, pour la construction de l'aéroport international des Cayes s'était ar rêtée. Même chose pour l'île-à-Vache, auparavant bénéficiaire d' une vaste campagne de publicité autour de son développement. Dans le cadre de cette campagne, Martelly et Lomothe y effectuaient souvent des voyages. Au bout du compte, la compagnie do minicaine se démobilisa, puis rapatria ses équipements lourds. Impayés les responsables d'*Es trella* abondonnèrent le chantier. Adieu aéroport, port, stations balnéaires et tout ce qui a rapport

Suite en page 12

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 4

LE COIN DE L'HISTOIRE

Edgar Pierre-Louis, député du peuple

Par Charles Dupuy

Enseignant, avocat, parlementaire, haut fonctionnaire, Edgar Pierre-Louis est né au Trou-du-Nord le 12 avril 1877. Il fit ses études primaires à l'école Saint-Joseph des frères de l'Instruction chrétienne du Cap-Haïtien et ses études secondaires à l'Institut Saint-Louis de Gonzague de Port-au-Prince.

Fils de Crépin Pierre-Louis et d'Anna Adélaïde Firmin, la sœur cadette d'Anténor Firmin, Edgar Pierre-Louis était un neveu de ce dernier pour lequel il éprouvait la plus fervente admiration et qu'il aura suivi dans ses luttes politiques et toutes ses guerres civiles. C'est aux côtés de son oncle que le jeune Edgar combattra les gouvernementaux de Nord Alexis, en 1902, d'abord, au Limbé, et puis aux Gonaïves, où il assista à l'explosion de *La Crête-à-Pierrot*, avant de s'embarquer, avec Firmin, pour Saint-Thomas. Après quelques mois d'exil, l'adolescent, qui se morfondait d'ennui, écrivit une lettre pour décrire sa détresse à sa marraine, qui se trouvait être nulle autre que Cécé, l'épouse du président Nord Alexis. À l'insu de son mari, Cécé fit venir à Port-au-Prince son filleul, qu'elle cacha… au Palais national. Après quelques semaines, Cécé entra avec son protégé dans le bureau de Nord Alexis afin de lui révéler la présence du neveu de Firmin au Palais. Le vieux président reprocha à sa fidèle compagne et confidente de remplir sa maison des enfants de son pire ennemi politique… À cela, Cécé se contenta de hausser les épaules et ne garda pas moins son filleul dans ses appartements. C'est ainsi que chaque matin on verra Edgar quitter le palais pour se rendre à l'Institut Saint-Louis de Gonzague où il termina ses études secondaires. Reconnaissons qu'à cette époque, il existait encore des règles du code de l'honneur qui (heureusement !) pouvaient transcender la mesquinerie des clivages partisans.

Encore étudiant à l'École libre de Droit du Cap-Haïtien, il est engagé comme enseignant au Collège Saint-Nicolas dirigé par Nelson Desroches, l'ancien chef de cabinet du président Salnave. En 1910, il reçoit son diplôme de licencié en droit et s'inscrit au barreau de la ville. Commissaire du gouvernement en 1915, il sera nommé juge au Tribunal civil du Cap-Haïtien l'année suivante. Avec sa barbiche taillée en pointe, c'était un homme aux manières distinguées et doté d'un sens que l'on pourrait dire un peu excessif du décorum. En 1919, il épousait Lucie Manigat. Devenu veuf, il aura ses deux enfants, Annette et Anténor, de la dame Francine Pierre-Louis. Il se remaria avec la veuve Dérillon, née Alide Manigat. Notons qu'Alide Manigat était la tante du futur président Leslie Manigat lequel, assez régulièrement, venait passer ses vacances d'été au Cap, chez son « *oncle* » Edgar, dans sa coquette villa du Belair.

Élu député du Trou-du-Nord, lors des fameuses législatives de 1930, Edgar Pierre-Louis entre à la chambre avec Horace Belleri ve, Jean Bélizaire, Jean-Baptiste Cinéas, Dumarsais Estimé, Char les Fombrun, Joseph Jolibois fils, Price Mars, Edgar Néré Numa, Etzer Vilaire, Louis Saint-Surin Zéphirin, tous ces politiciens re connus pour leur rectitude morale et leur nationalisme inconditionnel.

Signataire de la constitution de 1932, il sera élu président de la Chambre des députés le 2 avril 1934. C'est à ce titre que, la mê me année, lors de la visite de F.D. Roosevelt au Cap-Haïtien, il fera solennellement ramener le drapeau américain du mât de l' Union-Club qu'il remplaça par les couleurs nationales. À Port-au-Prince, il s'installe au Bas-Peu-De-Chose où sa résidence de vient le point de ralliement des parlementaires nationalistes. Il revient au Cap en 1937 comme ju ge au tribunal civil. En 1945, Élie Lescot le nommait délégué du pouvoir exécutif dans le département du Nord. À la chute de Les cot, il prend le chemin de la re trai te et sa pension sera liquidée le 4 août 1946. Il restera toutefois l' avocat d'affaires des grandes mai sons de commerce de la ville et ne s'adonna pas moins à l'exploitation de ses habitations de McNa mara et de Larue. Il reviendra très brièvement dans la fonction publi que quand, après la chute de Paul Magloire, en 1956, le président provisoire Joseph Nemours Pier re-Louis le nomma préfet du Cap-Haïtien et de la Grande-Rivière-du-Nord. En 1960, le barreau des avocats du Cap célébrait en gran des pompes les noces d'or de Me Edgar Pierre-Louis, de Me Léon ce Charles-Pierre et de Me Mar ceau Lecorps, une fastueuse cérémonie dont le point d'orgue res tera le retentissant discours de circonstance qu'aura prononcé M. Lascase Bernardin.

Le 22 février 1967, Edgar Pier re-Louis s'éteignait bien paisiblement dans sa résidence du Cap-Haïtien. Il avait atteint l'âge vé né rable de 90 ans. Son cercueil fut exposé dans le grand salon de l'Hôtel de Ville du Cap et on lui accorda des funérailles na tio nales. **C.D.**

coindelhistoire@gmail.com
(514) 862-7185.

Peut-on parler littérature en temps de guerre ?

Par Eddy Cavé, Leslie J-R Péan, Alin Louis Hall, Robert Berrouet-Oriol, Michel Soukar, Tony Piquion, Gerta Pilate, Guylène Salès

La question est pertinente. Nous répondons immédiatement par l'affirmative. Aussi, souhaitons-nous du succès aux professionnels du livre et autres membres de l'intelligentsia du pays et de la diaspora qui organisent cette foire du livre à New-York les 10 et 11 juin 2023. Sans hésitations, nous disons donc "oui" à ces travail leurs de la pensée tout en leur demandant de tendre la main aux jeunes femmes et hommes qui ont répondu à l'appel de cette cou rageuse femme de Delmas 33 pour lancer le mot d'ordre "*Bwa Kale*" à la capitale. Une femme portée disparue aux mains des assassins et qui, casserole à la main, sonnait la générale pour qu'Haïti ne devienne pas « un territoire perdu » dans son intégralité comme l'a déclaré hypocritement l'actuelle ministre de la Justice en référence à certains quartiers tels que Village de Dieu aux mains des gangs.

Ces jeunes exigent la mise sur pied d'un véritable État de droit dont la tâche fondamentale est d'assurer la sécurité de la population. Continuant les pratiques criminelles du mauvais tournant de 1957 et des macoutes de Duva lier, l'État *bandi légal*, émanation du délire *martellyen*, s'est mis à séquestrer les biens des citoyens, à les kidnapper pour exiger des rançons et à semer la terreur en tuant indistinctement. Cette situation macabre maintenue par un gouvernement en carton supporté par les commanditaires du cordon sanitaire a alarmé le reste du mon de qui s'est prononcé dans nom bres d'instances internationales pour trouver une solution qui tar de à se concrétiser pendant que Rome brûle. L'essentiel pour nous est de trouver une cure à la panne d'inspiration pour un mo dèle social et économique qui ne reproduit plus la misère pour le plus grand nombre.

Rappelons aux vrais amis d' Haïti que la contribution des étrangers ne doit pas être en-deçà de celle du jacobin Sonthonax en 1796 qui avait donné aux nouveaux libres 20 000 fusils neufs en leur disant à chacun d'eux : "celui qui t'enlèvera ce fusil voudra te rendre esclave". Réelle ou mythique, cette déclaration renvoie à un symbole clair. À cette étape, l'utilité et la nécessité du mouvement *Bwa kale* ne font aucun doute. Cette forme de résistance populaire au terrorisme et à l'insécurité des gangs, alliés naturels du pouvoir en place, a pour mission de ne pas se transformer en parti *Bois kale* et en son avatar mortifère et dégénéré, le parti *Tèt kale*, scatologie triomphante de la continuité du macoutisme. Si le slogan *Bwa kale* a une résonance dans des secteurs démocratiques et populaires, il n'en demeure pas moins un langage plutôt irrespectueux et grivois. Il importe de signer ses ambitions d'une nouvelle Haïti en faisant la rupture avec la vulgarité du *Parti Tèt kale.*

Les écrivains de la rencontre du 10 et 11 juin 2023 à New-York pourraient y réfléchir et proposer d'autres orientations et une gam me d'autres slogans à ce mouvement de légitime défense. Le soutien à cette forme novatrice de résistance populaire peut s'exprimer différemment avec la même détermination sur le fond mais nuancées sur la forme. Le même esprit de lutte contre la zombification doit présider dans la rue, avec les partisans de l'ombre que chez ceux qui accompagnent cette levée populaire avec leur poche, leur plume et leur parole. Parce que l'action engagée trouve ses fondements dans la recherche d'un idéal de justice et de démocratie, le feu d'artifices n'est pas complet quand il manque le bouquet que les intellectuels apportent à la cause populaire.

Les efforts pour réclamer le droit à la vie du peuple haïtien s'appuient sur les luttes de toutes les catégories sociales agressées par les *bandi legal* et obligées de se défendre par tous les moyens à leur disposition contre les agressions d'un gouvernement, issu du cartel politico-mafieux du PHTK néo-duvaliériste, qui roule et ondule pour les gangs. Ce camouflage ne peut plus continuer. On y retrouve l'affiliation malsaine l'école populiste des malheurs, le masque des macoutes, le plumage de celui du CNG du massacre des électeurs de la ruelle Vaillant et les mêmes visages qui jalonnent la vie nationale depuis le départ forcé des Duvalier. Tout à la fois, on retrouve les traits et répertoires de ces régimes antérieurs de droite comme de gauche sans solutions aux problèmes qui taraudent la société.

Il importe aujourd'hui à la diaspora, contribuant pour plus d'un tiers de la richesse nationale et aux intellectuels, d'entrer dans le combat avec des machettes d'un autre ordre. Il est nécessaire d'organiser un large mouvement de soutien sous toutes ses formes à cette révolte d'une irrésistible puissance qui a fait tache d'huile. Aussi convions-nous nos chers écrivains de l'intérieur et de l'extérieur à armer la musicalité de leurs lettres en commençant par adopter et publier une résolution à laquelle les soussignés apposent d'ores et déjà leurs signatures, manifestant ainsi le début d'une participation plus active à ce feu qui brûle pour purifier les esprits trop longtemps maintenus dans la peur, la répression et la mort.

Comme nos boat people le savent trop bien, le bateau haïtien voyage dans la nuit et a besoin de tous les sémaphores pour éviter les égarements. La respiration de la pensée exige des horizons nouveaux loin des étranges concordances qui animent souvent un « calbindage » de la parole. Dans toutes les dimensions possibles, amorçons les perspectives d'unité avec un peuple qui fait éclater à l'infini ses justes revendications. Démontrons notre amour pour lui en conciliant l'action et la pensée.

New York, le 7 juin 2023

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 5

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Né en *caput mortuum II* (tête morte)

Ou Mirlande Hyppolite communique par le HCT menteur

Par Dan Albertini

Entre (), avez-vous vu le film '' sur la route du cinéma, en 2013, la réponse est forcé ment non. C'est la critique fictive du scénario imaginaire qui trace la venue de ce qui attend Laurent Salvador La mothe, dans la démarche Haollywood 2104. Elle dit : *que veut démontrer le metteur en scène : un journal et ses co lonnes. La nouvelle ?* ***Un pays bientôt en ébullition*** *? Ou, un homme pris de panique ?* ***La traçabilité numérique, si elle n'est pas infaillible, répond mieux que le parchemin vier ge. Celui qui de collusion avec les autres, a pillé au grand jour, a été vu, fin de ().***

Quelle arrogance dont Dr Charles Tardieu du comité na tional, en cette période de turbulence agraire imposée de gangs armés, pour dix personnes de s'arroger le droit dans l'ignorance des RI, et des autres, pour croire avoir validé le HCT né en *Caput mortuum*. Il a oublié d'inclure Bordes Henry Saturné en , pour la dias pora de famille ? Ou, Dr Élie Henry de , pour la diaspora haï tienne adventiste, puisqu'il ne vivra pas le scoutisme catho de Gérard-Marie Tardieu dans son HCT formulé ? Pourquoi pas J Nicole Brisé Henry pour la diaspora de ? Alors Gérard Henry, pour la retournée en Haïti et criant Eureka, je l'ai trouvé, ma part plus big que la Californie ? Faut-on en citer plus, et comprendre Dr Char les Tardieu, c'est à lui de proposer aussi pour toute la société haïtienne.

Si je vais en conclusion hâtive, soutenant que Charles T-D rentre dans l'aberration au pluriel, j'irai par et je cite : «*Nous, membres de la Société civile, des dix départements géographiques d'-Haïti et de la diaspora*», comme si le 10e département géographique de venu notion aux Nippes en place de la diaspora citée de J-BA, notion elle-même reconvertie en diaspora originelle, non pas de diplomatie puisque les ambassades sont des territoires de l'État d'envoi, mais de la MHAVE comme ministère colonialiste avec droit départemental équivalent im planté en terre étrangère com me la plus grosse entité de qui vit le pays financièrement dans les faits, sans droit réel ni contrôle d'État.

Viol du territoire de l'État d'-accueil, encore dans les faits, qui expliquerait l'ingérence étrangère en Haïti aussi. Mais, je comprends la hâte de répondre sans experts.

Je respecte malgré tout la démarche, mais je l'apprécie par ses propres révélations. Je cite Mirlande : «*le dialogue doit être avant tout inter-haïtien et se dé rouler en Haïti : théâtre de ce qui nous accable et nous fait es pé rer*». Et la Diaspora alors dans la lettre du CONASIC ? De ce fait, je remarque dans un autre Power Point, la présence de nombreux étrangers rassemblés, en Haïti, au début du pseudo dialogue *inter-h...* !

Ensuite, il y a la «*première journée réussie*» (deux vi déos). On voit d'une part la vidéo qui montre des troubles de l'intérieur, et d'autre part, l'autre qui symbolise Mirlan de mastiquant sa nourriture sans être intéressée, au point où la vidéo partisane capte le *mal partagé et illustré comme une va che blanche qui rumine*, de l'intérieur.

Étonnant, Charles T-D !

Elle poursuit : «*dans cette table ronde, je fonde l'espoir que vous allez travailler à obte nir 3 extrants* : 1- *une stratégie de sécurité élaborée par des experts nationaux et internationaux à soumettre au HCT qui la fera parvenir au Gou vernement avec ses recommandations*». Il a été question en amont du pacte inter-haïtien.

2- «*Un document de déclaration conjointe incluant un processus de révision de la Constitution sous une forme à définir*». On remarquera pourtant qu'elle la condamnait des années plus tôt. Et, la sécurité comme la Constitution dans cette table ronde, évolueront à la même vitesse, laquelle, com me celle de la tumultueuse américaine ?

3- «*La préparation des élections à venir selon un chronogramme assez concluant et raisonnable pour encadrer la mise en œuvre des étapes*». Propos qui corroborent le mandat du HCT comme de ce qu'elle cite par le gouvernement sans mandat légal ni lé gi timité, est indéfini et indé fi ni ssable. Comme à l'époque des colonies là où c'est la métropole qui sonne la marche, la fin, pour retourner à l'escla va ge, d'où Dessalines aux armes à l'Indépendance.

Mirlande dit : «*le HCT est mobilisé pour répondre aux at tentes de la population, et pour mettre un terme à son im patience et à ses inquiétudes*». D'abord, le CONASIC de Charles T-D rejette les autres, les traitants de mino rité, tandis que sa position de facto, il se croit avoir bossé seul de façon ardue pour : pas de dialogue, *et le 'Blanc'*.

Charles T-D me fait parvenir sa note datant du 25 mai 2023 dont quinze signatures in cluant la sienne, en toute lé gitimité qui répond de la légalité du HCT de Mirlande Hyp polite M, je cite : «*Dans une note du CONASIC (Comi té national de la Société civile d'appui au Consensus du 21 décembre 2022)*». Il veut communiquer, certes.

«*Le forum des 23 et 24 mai derniers marque la volonté d'ouverture des signataires du 21 décembre à tous les sec teurs de la vie nationale vou lant contribuer de bonne foi et de façon significative aux progrès du pays. Car le destin de notre pays nous concerne tous et toutes. En ce sens, nous réfutons les tentatives de cette minorité politique et écono mique décidée à affaiblir ce large consensus que nous, Haï tiens et Haïtien nes d'Haïti et de l'extérieur, avons mis du temps et beaucoup d'énergie à construire. Il est malheureux de constater qu'elle arrive à bénéficier du support de quel ques pays de la région mal in formés des réalités haïtien nes.*» Mais, Charles le sait, et moi, mis à part.

«*Aussi, nous invitons la Caricom à rejoindre la mar che dans la «solution haïtienne à la crise » que re pré sente l'Accord du 21 décembre 2022, reconnu par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'Assemblée Générale de l'OEA, renforcé par le Forum des 23 et 24 mai 2023*». Là, il avoue, le mandat est singu liè rement exo non national, non régional insulaire, contrairement à ce que soutient le na tionalisme de Mirlande M.

Le CONASIC : Diaspora haïtienne, Johnson Joseph, coordonnateur ; département du Sud-Est, Marie Lucie Mentor, coordonnatrice ; département du Sud, Isner Thélusma, coordonnateur ; département du Plateau Central, Claudy Jean, coordonnateur ; département de l'Ouest, Région des Pal mes, Agenande Jean-François, Coordonnatrice ; département de l'Ouest, Réginald Legerme, coordonnateur ; département du Nord-Ouest, Josué Duval, coordonnateur ; Département du Nord-Est, Fanm Kore Ma dan Manigat, Nathalie Char les-Pierre, coordonnatrice ; dé partement du Nord-Est, Ricar do Eugène, coordonnateur ; dé partement du Nord, Alix Salo mon, coordonnateur ; département des Nippes, Louis Jean Éliode, coordonnateur ; dé partement de la Grand'Anse, Michelet Jerôme, coordonnateur ; département de l'Arti bo nite (Haut Artibonite), Jacob Augustin, coordonnateur ; dé partement de l'Artibonite (Bas Artibonite), Herns Senatus, coordonnateur ; comité natio nal, Dr Charles Tardieu. Fait dans les 10 départements d' Haïti et dans la Diaspora le 25 mai 2023 : Comité national de la Société civile d'appui au Consensus du 21 décembre 2022

Dr Charles Tardieu, s'il ment, le fait-il à nos dépens, à celui de Mirlande, aux autres ?

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sa w simen se sa w rekòlte !

Se youn prensip biblik. Wi, li nan Bib la e sa repete plizyè fwa, men m ap pran l nan lèt apòt Paul (Pòl) te ekri kretyen Galat yo, nan chapit 6 vèse 7 : *« Pa twonpe tèt nou. Mounn pa ka pase Bondye nan betiz. Sa youn mounn simen, se sa li va rekòlte ».(Bib la, edisyon 1999). Pou sa yo ki di yo pa kretyen, pa vin ak pawòl sa a ba yo, m ap di yo se pa sèlman mounn ki gen kwayans kretyen ki konn prensip sa a. Nan peyi Lend ak lòt kote ann Azi, kote se relijyon Endou osnon Boudis ke yo pratike, yo gen youn pawòl ki rele Karma.Se menm prensip la. Sa w fè ap tounen vin jwenn ou, de youn fason ou youn lòt. Epi Juif yo, ki te gen Ansyen Testaman, an van Jezi-Kri, te gen menm mesaj la, jan nou wè l nan liv Nonb (Nombresan franse), nan chapit 32, vèse 23. An pati, men sa nou li : « Si nou pa fè sa Segnyè a mande, se kont Li n ap peche. N ap peye konsekans peche nou ».*

Se pa preche, se desizyon ki pran, sou baz prensip ou rekòlte sa w simen

La tou, m tande mounn k ap di apa TiRenm monte chwal prech li jodi a. Antouka, pran l jan nou vle, men semèn ki sot pase a, gen kèk bagay ki fè m reflechi sou prensip sa a ke sèten mounn pa bay enpòtans. Gen lòt ki menm bliye li egziste, pandan y ap an pile move zak sou move zak. Sèl sa ki enterese yo se avantaj y ap jwenn, se konbyen lajan y ap fè. Epi, lè yo pa atann yo pran nan sa nou rele « chòk an retou ».Y oblije peye pou sa yo te fè. Y ap rekòlte sa yo te plante.

Pa egzanp, samdi pase, nan dat 3 jen, youn jij nan Miami, Jose E. Martinez, sot bay Rodolphe Jaar, youn santans prizon avi, nan kesyon ansasinay prezidan de fakto Ayisyen an, Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz), ki te an sasinen nan dat 7 jiyè 2021, 7 jiyè ki pral vini la ap fè 2 zan. Sè ke menm si se pa msye ki te rale gachèt zam nan, li responsab lanmò a tou, paske li te met la

LOran Lamot, se poki anyen sa !

jan deyò pou sa te fèt, epi li te bay ansasen yo kote pou yo ka che, menm anvan yo t al fè krim nan.

Gen mounn k ap bat bravo, sit ou sa yo k ap mande « Jistis pou Jovnèl Moyiz ! »San m pa reveye « le chat qui dort »,jan yo di pawòl sa an franse, Jovnèl, pou kont pa l, te jwenn ak Kar mapa l pou jan li te lakòz anpil ansasinay. Sa k te fè pi gwo bri a se lè prezidan an te fè ansasinen Mèt Monferrier Dorval (Monfe rye Dòval) nan dat 28 out (da wou) 2020, toupre lakay li a, nan Pèlerin 5, nan gwo zòn kote bou jwa abite. Byen ke mounn k ap mande « Jistis pou Jovnèl Moyiz »yo pran pòz yo bliye Mèt Dòval, nou menm nou p ap janm bliye kijan prezidan Asosyasyon Avo ka pan Pòtoprens la te pèdi lavi li, epi nou te wè Prezidan Moyiz, dan griyen, nan televizyon, kote l t ap di, « kèk minit apre msye te mouri, madanm mwen [Marti ne] t ap montre m video a ».Vi deo ansasinay la, wi! Se kòmsi Martine t ap di mari l: « Misyon akonpli ! »

Epi poukisa prezidan an te fè an sasinen gwo avoka sa a? Pas ke nan maten jou yo te ansasinen l nan aswè vè 10 zè, Mèt Dòval te nan Radyo Magik9, kote l te kritike jan sitiyasyon peyi a t ap de vlope. Li te di : « Se youn peyi ki pa ni administre, ni dirije ! » En ben, Jovnèl Moyiz te montre l ki jan li administre e dirije peyi a nan touye mounn jan lide l di l. Epi men prezidan an ki pral pa se menm jan an tou, anba kout zam ansasen, anndan chanm la kay li, ki te gen sekirite fopaplis. Sa w simen se sa w rekòlte.

Prensip la pase pran younn nan ansasen Jovnèl Moyiz yo

Vwala ke semèn pase a, Rodol phe Jaar jwenn pinisyon pa l. Menm si l vivan toujou, li pral pase rès lavi l ap medite sou sa k lakòz l ap pase rès lavi l nan prizon. Gen mounn ki mande si sa se pa youn pi gwo pinisyon pase lanmò ? Mwen pa kwè. Paske li ka gen youn chans, apre plizyè lane, kote youn jij ka pèmèt li jwenn libète l, sitou si pandan li nan prizon an, li montre li re panti, li regrèt sa l te konn fè, lavi l vrèman chanje nèt. Antou ka, toutotan li vivan, gen youn ti chans pou li.

Ann rantre nan chapit youn lòt gwo towo k ap peye konsekans sa l fè !

Ann kite kantik, ann pran priyè. Menm si se pa youn kesyon ans asinen, kwake gen mounn ki di se youn ansasinay kanmenm. Se youn ansasinay karaktè ak re pitasyon youn ansyen gwo chèf, ki vin mete l nan youn sitiyasyon kote l pa konnen sa k pral pase l demen, kijan lavni pral ye pou li. Li kapab menm ateri nan prizon.

Vwala ke, nan vandredi ki sot pase a, nan dat 2 jen an, Sekretè Deta Ameriken an mete youn kominike deyò ki avili ansyen gran nèg sa a. M ap tradui l an Kreyòl pou nou, epi m ap ban nou l asonlantye, pou pèsonn pa di m ap wete, ni mete, sou sa ki di nan tèks la.

Men ni, avèk gwo tit sa a: « Dek larasyon sou Laurent Salva dor Lamothe, ansyen Premye mi nis ak minis Planifikasyon ak Koo perasyon ak lòt peyi, pou lafa son li te mele nan gwo kòripsy on». Epi li siyen: « Antony J. Blinken, Sekretè Deta. 2 jen 2023 ».

Men sa l ekri: « Jodi a m ap anonse ke nou denonse Laurent Salvador Lamothe, ansyen Pre mye minis Ayisyen epi Minis Pla nifikasyon ak Kooperayon ak lòt peyi, pou jan l mele nan gwo kòripsyon. Akòz sitiyasyon sa a, nou defann Lamothe met pye Ozetazini. Presizeman, Lamothe fè wout kwochi ak 60 milyon dola [60 000 000.00 $] nan lajan PetwoKaribe a ke gouvènman Ayisyen an te sanse envesti nan fè travay pou met peyi a sou ray epi ede ak kesyon sosyal. Li pran sa pou regle zafè pa l. Nan ajis-

Michèl Mateli, tann tou pa w.

man kòripsyon sa a epi ak po zi syon l nan gouvènman an, kote l te byen fon nan sa k gen pou fèt ak lajan Fon an, li itilize otorite l antan ke ofisyèl nan aminis trasyon piblik la, de fason ki vin met Ayiti nan tout tèt chaje, enstabilite, li ye kounnye a.

"Nou kontinye ap sipòte sitwa yen, òganizasyon ak sèvitè pèp la nan gouvènman an ki deside travay toutbon, de fason pou pèp la ka gen espwa epi opòtinite pou youn lavi miyò nan peyi yo. Etazini pral kontinye pouse byen rèd kont sa yo ki abize de pouvwa yo pou regle zafè pa yo nan fè lajan. Denonsyasyon jodi a fè pati youn seri aksyon ki vize sa yo ki lakòz vyolans nan peyi a, ki bloke tou sa ki ta ka fèt pou ede pèp la. Antretan, y ap anrichi tèt yo, pandan ke pèp Ayisyen an nan soufrans. Fòk yo rann kont".

Epi pa anba tèks la, gen lòt enfò masyon ki bay pou eksplike sou ki baz yo lonje dwèt sou Laurent Lamothe la. Se pa san prèv yo fè sa. Sekretè Deta a repete ke gen « bonjan enfòmasyon » (credi ble information)ke msye «mele nan gwo kòripsyon, ke l nan vyole dwa mounn ».

Koze a pran lari epi Laurent Lamothe di se touye yo touye l! Pawòl la pran lari, li nan tout rezo sosyo. Asireman, nou menm k ap li istwa sa a nou deja wè l youn lòt kote, men pa jan n ap devlope l la.

Nan Samdi, 3 jen, de kote l ye kounnye a, Lamothe te fè youn deklarasyon pou l di se pa vre tou sa yo di kont li. Se youn desizyon ki pran san okenn ankèt pa fèt. Sa afeekte l fopa plis, paske y ap koupe tout kon tak li ak fanmi l, ki abite an Florid. Sanble otorite Depat man Deta yo t ap veye msye pou konnen kilè li te pral an vwayaj an deyò Etazini anvan yo fè deklarasyon kont li a. Pa gen okenn konfimasyon kibò li ye kounnye a, men se nan dat 30 me li te kite Etazini. Antre tan, selon youn enfòmasyon nou jwenn se nan youn peyi ann Afrik li ye.

Lamothe di kesyon rimè lajan sa a se bagay ki "*te envestige 5 fwa diran 9 lane, epi yo pa t jwenn anyen. Vwala ke koun nye a menm rimè yo reparèt, san okenn prèv, epi mwen pa ka retounen jwenn fanmi m Ozetazini ».*

Se sa yo rele *sa w simen se sa pou w rekòlte.Lamothe kon prann se li sèl ki entelijan, nou tout se youn bann egare. Ki òga nizasyon ki te mennen ankèt l ap pale yo? Menm yo menm nan, nèspa? Ata mwen menm, ki pa nan okenn sekrè yo, mwen ka di nou sèlman nan lajan tout estad foutbòl msye te fèt pou konstui nan tout peyi a, 60 milyon an pa t ap menm ase. Konbyen estad li te bati? Mwen pa bezwen al pi lwen pase sa. Se pou l eksplike kote li jwenn tout milyon ki sere nan bank aletranje yo. Pawòl la te pale nan atik Panama Paper syo. Se pou yo sere boulon msye pou l renmèt lajan pèp la li vòlò a.*

Men Laurent Lamothe pa pou kont li nan vòlò lajan pèp la

Se vre Laurent Lamothe pa pou kont li nan tout vòl ki fèt yo. Kisa Depatman Deta pral fè ak gwo bòs la ? N ap pale de sa ki rele tèt li « bandi legal » la, Michel/ Mi chael Joseph Martelly, ki te kriye fayit an Florid, kote l te pèdi plis pase youn kay. Vwala ke msye vin prezidan Ayiti avèk sipò ansyen Sekretè Deta Hil la ry Clinton, epi an 2 tan 3 mouvman, li gentan miltimilyonnè. Pitit gason l, Olivier Martelly, miltimilyonnè. Bofrè l, Charles « Kiko » Saint-Rémy miltimil ionnè, sitou nan lajan dwòg. Sè msye se Sophia Saint-Rémy, Ma dan Martelly, ansyien Pre mye Dam de la Repi blik. Youn bann vòlè ke Depat man Deta t ap dòlote. Jodi a, jwèt la chanje, Epi men prensip sa w simen se sa w ap rekòltea ap mete ann aplikasyon,

Pinga Depatman Deta vin di Martelly ak tout fanmi l se sit wayen Ameriken, ke y oblije tre te yo youn fason diferan ke Laurent Lamothe, ki te sèlman gen rezidans. Enben, Depatman Deta ka pase youn vitès siperyè. Fè arete sitwayen Ameriken ki nan vòlò pou yo vin devan Lajis tis, pou eksplike kote yo jwenn tout milyon pa yo a. Epi jan lalwa mande sa, èske yo peye taks sou tout lajan sa a ?

N ap raple tout mounn sa Sekre tè Deta Antony Blinken di lè yo pran sanksyon kont Lau rent Lamothe la. M ap repete pou nou: « Demonstra syon jodi a fè pati youn seri aksyon ki vize sa yo ki lakòz vyolans nan peyi a, ki bloke tou sa ki ta ka fèt pou ede pèp la. Antretan, y ap anri chi tèt yo, pandan pèp Ayisyen an nan soufrans. Fòk yo rann kont». Wi, se tout ki pou rann kont! Pa ka gen paspouki !

TiRenm/

Grenn Pwonmennen

raljo31@yahoo.com

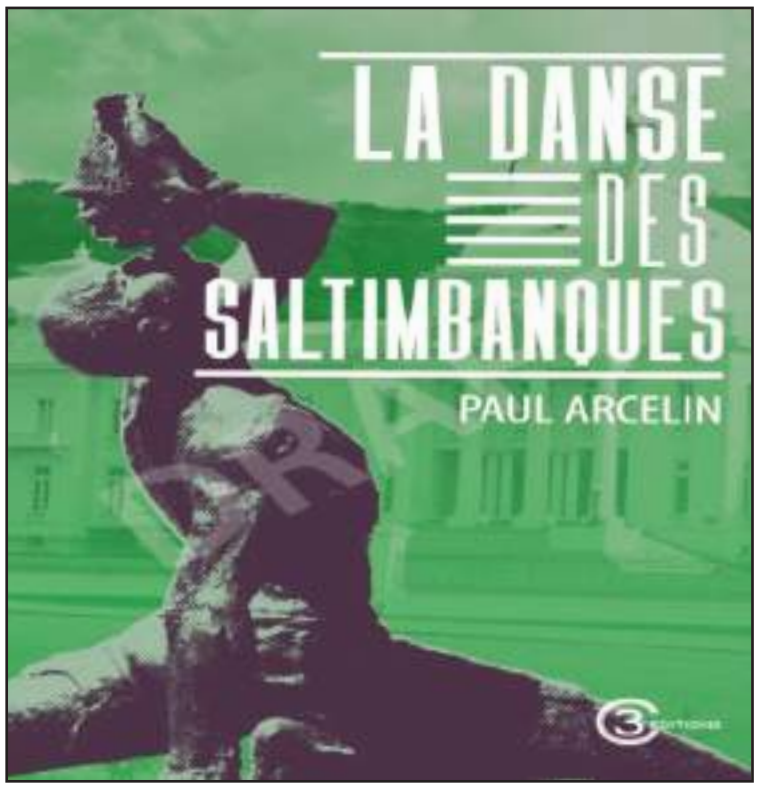

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

will do next. Is the American administration finally joining the fight against corruption and impunity that have caused the down fall of Haiti?The catchy headline to the statement, which is posted on the State Department website, succinctly tells what is detailed fully in the text: "Designation of Laurent Salvador Lamothe –Former Haitian Prime Minister and Minister of Planning and External Cooperation—for Involvement in Significant Corruption."

And Mr. Blinken makes the charges personal, as we read: "Today, I am announcing the designation of Laurent Salvador Lamothe, former Haitian Prime Minister and Minister of Planning and External Cooperation, for his involvement in significant corruption. This action renders Lamothe generally ineligible for entry into the United States. Specifically, Lamothe misappropriated at least $60 million from the Haitian government's PetroCaribe infrastructure investment and social welfare fund for private gain. Through this corrupt act and his direct involvement in the management of the fund, he exploited his role as a public official and contributed to the current instability in Haiti."

There couldn't be a more damning denunciation of that Prime Minister who, in the past, was the darling of the Americans, as he's pictured, arm in arm with U.S. Ambassador Pamela White (2012-2015), enjoying carnival in Jacmel (Haiti) shows.

But Mr. Blinken's statement is more encompassing yet, as if the action against Laurent Lamothe would be the proverbial first shoe to drop. Other actions will follow. Read on: "We continue to support the citizens, organizations and public servants of Haiti who are committed to generating hope and opportunity for a better future in their nation. The United States will continue to promote accountability for those who abuse public power for personal gain. Today's designation is part of a series of actions that promote accountability for those who foment violence, block life-saving humanitarian support and enrich themselves at the expense of the Haitian people."

As we questioned in the headline above, "Is the U.S—finally--joining the fight against corruption and impunity in Haiti?"For, the actions of Laurent Lamothe have been denounced over the years by the Haiti-Observateur,to the point that the weekly was sued by the former Prime Minister in 2012. The case went through arbitration and, in the end, Léo Joseph, who was accused of making falseaccusation against Lamothe, agreed for him to write himself a rebuttal that was published in the paper.

Consider also that last November, expanding its policy of economic sanctions against certain Haitian personalities responsible for the current chaos in Haiti, the Canadian government had sanctioned Laurent Lamothe, along with his former boss, ex-President Michel Joseph Martelly and former Prime Minister Jean-Henry Céant.

Why the delay in U.S moving against the corrupt bunch?

Why did the U.S. government wait six months to move against Lamothe? Will there be another six-month delay before there's any action targeting Lamothe's former boss, the self-styled "Legal Bandit" Michel Joseph Martelly, who also lives with his family in Florida? What about Céant and all the others, including some of Haiti's powerful oligarchs already sanctioned by Canada? Can the U.S government afford to remain as protector of those who have caused --and are still causing—the current dire situation in Haiti?

Some have theorized that the U.S status of Michel Martelly, said to be an American closet citizen, is different from that of Laurent Lamothe, who is just an immigrant, a green card holder. To be noted, the State Department didn't act against Lamothe until he had left U.S soil, on a trip abroad, apparently to West Africa. He left on May 30, and the Secretary of State went public with his statement on June 2nd, announcing that Lamothe was banned from U.S soil. (I ll would note that someone supposedly in the know has told me that Laurent Lamothe is also a closet American citizen, who's even a member of the Republican party. Not confirmed.)

But based on the theory of Michel Martelly's American citizenship, it's said the State Department cannot ban him from his adopted land. Would that mean that naturalized American citizens can rob as much as they can from their previous homeland and continue to enjoy life in their adopted land without fear of retribution? Don't naturalized citizens have to pay taxes on the millions gained in carrying out their heists abroad, as in the case with Haiti? How much, if any, has Martelly paid to the Internal Revenue Service (IRS)?

We would like to believe that a law-abiding country like the United States, with an independent justice system, unlike that of Haiti, would punish its citizens who have been involved in multimillion heists in other countries, as in Haiti. In that light, when will Michel Martelly, who cannot be banned from his adopted land, be arrested to stand trial for "contributing to the current instability in Haiti," as stated by Secretary of State Blinken in the case of Laurent Lamothe?

How Michel Martelly became a multimillionaire, if not billionaire

One needs no major investigation to point out that Martelly has robbed millions, if not billions, from Haiti. First, he was Haiti's president, from 2011 to 2016, when the bulk of the $4.2 billion PetroCaribe Fund was mishandled and most of it disappeared. Laurent Lamothe was his Prime Minister for only two-and-a-half years, from May 4, 2012, to December 14, 2014. Whereas Martelly was bankrupt to the point of losing theehomes in Florida, before becoming Haiti's president with the full support of Secretary of State Hillary Clinton, he owns a palatial home on a beach near St. Marc in Haiti, and an expansive home in the fashionable Vivi Michel neighborhoodof the upscale Port-au-Prince suburb of Pétion-Ville.

Martelly invented measures to enrich himself and his family. He doubled his presidential per diem-to $20,000 and added $10,000 for his wife, Sophia Saint-Rémy Martelly, whenever they traveled abroad, which was often. With the help of Laurent Lamothe, Martelly had instituted the $1.50 illegal tax on every transfer from abroad, mainly from those in the diaspora to their relatives and friends in Haiti. Not to be forgotten there was a 5-cents-a-minute on incoming calls from abroad. Through these illegal taxes, millions were collected, ostensibly for the National Education Fund (French acronym FNE), intended to finance free education. A noble idea! But no accounting was ever given about what happened to the FNE funds.

No Haitian leader can compare when it comes to the depredations of Michel Martelly, who has contributed to the current abject condition of the Haitian people, while he has enriched himself and his family. By the way, through his brother-in-law Charles "Kiko" Saint Rémy, a well-known drug dealer, Martelly also benefited from drug trafficking.

How long must we wait for the State Department to make its next move? Hopefully, not six months, as was done after Canada had sanctioned Laurent Lamothe last November. Moreover, besides the sanctions, reparations are in order. There must be restitution of the money stolen from the country and a sane and transparent management by honest patriots will help change the face of Haiti which will lose its moniker of "The poorest country in the Western Hemisphere and one of the poorest in the world."It can again become the "Pearl of the Antilles"as it was, even under colonial rule.

***Laurent Lamothe denies any wrongdoing**

The former Prime Minister was quick to respond to his designation of a "significant" corrupter, one who used his official title to make at least $60 million from the PetroCaribe Fund vanish, according to the statement of Secretary of State Antony Blinken, as reported above.

In a statement released Saturday, June 3rd, Lamothe says his political enemies, who were bashing him even while he was in office, succeeded in rehashing old rumors, already debunked. He alleges that the State Department didn't conduct any investigation before concluding that he was guilty of thievery. Lamothe says "during nine years, five audits were carried out by the Cour Supérieure des Comptes et du Contentieuxadministratif (CSCCA)," the auditing unit of the State, no impropriety was found in his handling of funds. At that time, he was also absolved by the Unité de lutte contre la Corruption (ULCC,) the government's anti-corruption unit. Moreover, the government of Venezuela, which supplied funds for PetroCaribe, via Venezuelan fuel sold at preferential rates on the Haitian market, was satisfied about his handling of the funds.

Considering how corruption is part and parcel of government operations in Haiti, one wonders how independent were CSCCA and ULCC in their appraisal of Laurent Lamothe, who had used a considerable amount of cash to buy parliamentarians when he wanted a favorable vote to assume the Prime Minister's post.

Anyway, following what he did when the Canadian government had sanctioned him last November, Lamothe says he will contest the action of the American authorities in court. Of course, he has gone nowhere in his case against the Canadian government which he said should withdraw his name from the list of those sanctioned. Based on that precedent, we see no chance of success for him in his upcoming case against the State Department in American courts.

Meanwhile, the haughty former Prime Minister is mourning his new status of persona non gratain the United States, a country he loves. The State Department action, he says, has cut him off from his family, all of whom live in Florida.

Not going into any rebuttal of the Prime Minister, regarding his innocence, we would point out only one dossier, which he cannot defend. Where have gone the millions of dollars disbursed from the PetroCaribe Fund for the construction of 25 major soccer stadiums in Haiti? How many were built, where and at what cost? Certainly, they were to cost more than $60 million. No major investigation is needed to prove that, in this dossier alone, Lamothe pilfered millions.

Hopefully, Laurent Lamothe will not only be barred from setting foot on American soil, but any legitimate government will pursue him legally, even at the International Court of Justice, in the Hague, to get explanation of the origin of the millions of dollars he deposited in offshore banks, according to the report of the Panama Papers.

RAJ
raljo31@yahoo.com

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Inondations et tremblement de terre en Haïti

La situation est intenable en Haïti, que ce soit de nature poli tique, sociale ou économique. Elle empire par des ravages naturels occasionnés par de fortes inondations partout et un tremblement de terre qui a été ressenti dans le département du Sud, mais qui a sur tout secoué Jérémie, dans le département de la Grand' Anse.

C'est hier, mardi 6 juin, avant la levée du soleil qu'un

Le bonheur est là, plantée sur chaque visage.

séisme de magnitude 5.7 sur l'échelle de Richter a causé des pertes matérielles et en vies humaines dans les parages de Jérémie. D'après Jacqueline Charles, dans un re portage dans le Miami He rald d'hier, Jerry Chandler, chargé de l'Office de la Protection Ci vile(OPC), trois personnes sont mortes et 28 blessées. Aussi, plusieurs maisons sont détruites.

C'est la panique totale dans la région, car deux jours plus tôt, soit dimanche, un autre tremblement de terre de plus faible intensité, soit de 4.2, selon le sismologue attitré du pays, Claude Prépetit, avait secoué la zone.

Ces tremblements de terre font suite à des inondations dans plusieurs endroits, y compris à Jérémie, où le pont sur la rivière Grand'Anse, a été, en partie, engloutie sous les averses. Pourtant, il n'y a que 10 mois depuis qu'il a été inauguré en remplacement du fameux pont construit sous l'administration du président Dumarsais Estimé (1946-50), qui reliait Jérémie aux autres parties du territoire, effondré lors du tremblement de terre du 14 septembre 2021, qui avait secoué tout le Grand Sud.

Avant les séismes, se sont produites des averses de forte intensité, les 2 et 3 juin, qui ont causé des inondations dans plu sieurs départements, mais sur tout dans l'Ouest où la zone des Palmes, comprenant les villes de Léogâne, de Grand Goâve et Petit Goâve ont été les plus affectées. Selon M. Chandler, de l'OPC, jusqu'à lundi, on avait répertorié 42 morts, dont 19 à Léogâne, 85 personnes blessées, 11 disparues et 13 633 maisons inondées.

C'est ahurissant de voir comment des jeunes hommes, se portant comme secouristes, aidaient des femmes à se hisser par les fenêtres pour s'échap per, car ne pouvant nager. Au téléphone, certaines connaissances, dans la zone sud de Port-au-Prince, nous annon çaient, jusqu'ici à Brooklyn, qu'elles ont dû évacuer leurs demeures, envahies par les eaux.

S'agissant des failles sou terraines, elles ne dépendent pas d'actions humaines. Ce pendant, les experts en sismologie peuvent prédire les mouvements souterrains, grâ ce à des appareils placés dans différents endroits permettant ainsi de prendre certaines mesures de précaution pour éviter le pire.

Mais quand il s'agit des inondations, c'est autre chose. Le déboisement anarchique du pays qui, selon feu le président du Barreau de Port-au-Prince, Me. Monferrier Dor val, « *n'est ni administré, ni gouverné* », est à la base des désastres causés par les averses. La nature, embrassant les arbres, en Haïti, souffre, autant que les citoyens et citoyennes, de l'incapacité, doublée de la méchanceté du leadership poli tique corrompu, jouissant de l'impunité, pendant que le pays s'effondre.

Les Jamaïcains à la rescousse dans la crise haïtienne

Après que les grandes ins tan ces internationales, tel les de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisa tion des États Américains (OEA), la Communauté caraï béenne et Marchéc Commun, connu sous le sigle CARICOM, n'ont pu s'entendre sur quoi faire en Haïti; après que le président américain Joseph Biden n'eut pas réussi à convaincre le Premier ministre ca nadien, Justin Trudeau, pour que son pays prenne la direction d'une force militaire internationale en vue d'aider à trou ver une solution à la crise multiforme en Haïti, de plus en plus sous le contrôle des gangs armés, la Jamaïque, dont le Premier ministre Andres Hol ness avait offert une aide policière et militaire, depuis re por tée, invite des leaders haïtiens à une conférence, qui se tiendra, à Kingston, du 11 au 13 de ce mois. Ainsi, dans une se maine, des Haïtiens vont atterrir à la Jamaïque, afin d'arriver à un accord entre eux, la pre mière étape vers une solution de la crise multidimensionnelle d'Haïti, caractérisée par l'insécurité grandissante im po sée au pays, surtout à la capitale, dite sous le contrôle des malfrats à 90 %.

Selon certaines sources, le Premier ministre de facto Ariel Henry compte participer à la session d'ouverture, mais il de vra laisser, peut-être le jour mê me, pour se rendre aux Ba ha mas où la vice-présidente amé ricaine entreprendra des pourparlers avec certains autres leaders caraïbéens –vous le devinez—concernant la crise haïtienne.

En dehors du voyage payé des invités, qui seront logés et nourris, aux soins de leur hôte, à quoi s'attendre de cette conférence de la Jamaïque ? À vrai dire, pas grande chose. D'ailleurs, Mme Mirlande Hyppolite Manigat, présidente du Haut Conseil de la Transition (HCT), a décliné l'invitation du Premier ministre jamaïcain.

Dans une note de presse publié avant-hier, lundi 5 juin, Mme Manigat soutient que lors du forum du HCT, les 23 et 24 mai, « *les mêmes sujets que ceux prévus à cette rencontre* » de la Jamaïque ont été débattus. Elle n'a pas mâché ses mots pour signifier son mécontentement quant au travail qu'elle aurait réalisé lors de son forum qui n'a pas semblé attiré grand monde. Elle a ajouté : « *Les douze millions d'Haïtiens attendent de leurs dirigeants et de leurs élites un sens plus accru de leur responsabilité et une meilleure compréhension du drame auquel ils sont confrontés* ».

Selon Mme Manigat, dialogue, il le faut, mais il doit se dérouler entre Haïtiens, au bénéfice de leur union, dit-elle. Ainsi, selon la note du HCT, « *déménager cet important rendez-vous est une approche simpliste au même titre que les intentions qui sous-tendent la démarche* ». Merci à *Gazettehaiti.com.*

Parmi d'autres personnalités attendues à la Jamaïque, la semaine prochaine, il faut aussi rayer le nom de l'ex-sénateur du Nord, Moïse Jean-Charles. Lui aussi, a décliné l'invitation du chef de gouvernement jamaïcain. Pour quelqu'un, qui se déplace jusqu'en Afrique, en Asie et dans l'hémisphère occidental, dans le cadre de ses démarches pour Haïti, de bouder une invitation de ce pays limitrophe d'Haïti en vue de participer à une conférence avec ses compatriotes, c'est envoyer un message négatif, tant à l'hôte de la rencontre qu'à ses frères et sœurs.

***Un défilé à Manhattan pour attirer l'attention sur Haïti**

Le « ***Haitian Parade in NYC»,*** tel que publié dans les annonces, a attiré des centaines de compatriotes et d'amis étrangers, samedi dernier, 3 juin, sur l'Avenue Central Park West, à Manhattan, où le bicolore haïtien flottait dans toute splendeur. On ne sait pourquoi, mais un groupe arborant le drapeau noir et rouge de la royauté christophienne, ainsi que de la dictature des Duvalier, était aussi au rendez-vous.

Dacoune et les enfants.

De jeunes dames, telle la chanteuse Riva Précil, étaient habillées spécialement pour l'occasion et attiraient l'attention des passants qui les ont chaleureusement ovationnées. Et notre ami, le Dr. Kesler Dalmacy, revêtu des couleurs nationales, n'a pas raté l'occasion de rejoindre les manifestants qui honoraient Haïti.

Le maire de la ville, Eric Adams, avait aussi fait le déplacement pour honorer le nom haïtien. Car, les citoyens américains d'origine haïtienne lui ont toujours apporté leur support, grâce aux démarches de l'homme d'affaires haïtien Éric Saint-Louis. En tout premier, avec l'appui des Américano-Haïtiens, il avait réussi,

Suite en page 9

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 9

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Inondations et tremblement de terre en Haïti

Suite de la page 8

en 2013, quand il avait brigué la présidence de la commune de Brooklyn, s'étant succédé à ce poste, en 2017. Puis, en

Les enfants en liesse, à Laserre

2021, toujours avec l'appui des Américano-Haïtiens, il a été élu maire de la première des métropoles américaines, le second Noir à être élu maire de New York, après David Dinkins, en 1989.

À Laserre, le bicolore haïtien fêté **en grande pompe**

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, surtout quand il s'agit d'un fait en mémoire de ma mère et de sa cousine qui, de l'au-delà, sans doute, souriaient en constatant l'événement qu'avait organisé Rose-Andrée Bonny Bien-Aimé, sa petite cousine, fille de sa cousine, Marie Rose Bonny.

En effet, pour la fête du drapeau, cette année, somme toute controversée, en raison de son transfert au Cap-Haïtien de son lieu d'origine à l'Arcahaie, par le Premier ministre de facto Ariel Henry, à Laserre, village situé non loin de Croix-des-Bouquets, bastion des Bonny—ma mère, née Julienne Bonny—Rose Andrée, mieux connue de son sobriquet Dacoune, avait réuni plus de 300 enfants et parents de son école, sous le patronage d FONDAPS**,** œuvre de bienfaisance, fondée, en 1997, par Rose Andrée, de concert avec feue sa mère Marie Rose et d'autres mères de leur communauté, dans le but d' encadrer les jeunes, surtout les plus vulnérables.

Malgré le problème des gangs de 400 *Mawozo,* dans la région de Croix des Bouquets, les activités de cette école ne sont pas perturbées. Lors de la fête du drapeau, il y a eu chansons, danse, parade locale et une réception où a coulé du «*mabi* », une sorte de bière locale, de la limonade, des sandwichs de tous genres, du fresco, même du popcorn, selon ce qu'a déclaré Dacou ne.

« *On s'est vraiment égayé* »,

Rose-André Bonny, dite Dacoune, malgré vents et marée, la fondation ne lâche pas.

nous a confié Madame la maîtresse d'école Rose-Andrée Bonny Bien-Aimé, qui nous a lancé une invitation pour l'année prochaine. Oh ! Que ce sera beau de me retrouver à Laserre, dans une atmosphère me rappelant mon enfance, quand je visitais ce coin de terre des Bonny, dont la progéniture continue à maintenir bien haut le flambeau !

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 10

ÉDITORIAL

Laurent Salvador Lamothe, corrrupteur confirmé par Washington !

Agent corrupteur patenté, presqu'universellement connu, dans les milieux politiques et sociaux haïtiens, mais officiellement choigné par les autorités haïtiennes, Laurent Salvador Lamothe est dénoncé comme tel aux États-Unis. Ce qui lui vaut d'être déclaré persona non grata. Dans la mesure où, selon la tradition politique américaine, les dénonciations criminelles s'annoncent en série, il faut s'attendre à d'autres décisions du même genre. Surtout que la dilapidation du Fonds PetroCaribe constitue la plus grande conspiration financièere qu'-Haïti ait jamais connue de toute son histoire, orchestrée par les dirigeants haïtiens eux-mêmes.

Voici l'essensiel du communiqué du secrétaire d'État américain, diffusé le vendredi 2 juin, et qui bouleverse le monde politique, économique et financier haïtien : « Aujourd'hui, j'annonce la désignation de Laurent Salvador Lamothe, ancien Premier ministre haïtien et ministre de la Planification et de la Coopération externe, pour son implication dans une corruption importante. Cette action rend Lamothe généralement inéligible à entrer aux États-Unis. Plus précisément, Lamothe a détourné au moins 60 millions de dollars du fonds d'investissement et de protection sociale PetroCaribe du gouvernement haïtien à des fins privées. Par cet acte de corruption et son implication directe dans la gestion du fonds, il a exploité son rôle d'agent de la fonction publique et contribué à l'instabilité actuelle en Haïti ».

Bien que de toutes parts, exceptés des alliés politiques et des partenaires en affaires de Lamothe, ne tarissent les éloges de cette décision américaine, il y a lieu d'attirer l'attention sur le caractère opportun de cette condamanation. Car, celle-ci intervient au moment où elle conforte les intérêts politiques de l'administration Biden. Car ce méga scandale qui, dépuis déjà plus de six ans, avait mobilisé quasiment tout le pays, dans le cadre de la campagne « Kote kòb PetwoKaribe a » (Où est passé l'argent PetroCaribe ?), semblait avoir laissé les dirigeants américains totalement indifférents. Pas même une prise de position exprimant sympathie ou encouragement pour le peuple haïtien, par rapport à cette monstruosité à l'allure d'un autre pillage esclavagiste dont le peuple haïtien est victime.

Signalons, immédiatement, avant de relever l'inpact de la décision américaine contre l'ex-Premier ministre de Michel Joseph Martelly, doublé de son ministre des Affaires étrangères et de celui de la Planatication et de la Coopération externe, par rapport à la gestion délibérément calamiteuse d'Haïti, par l'équipe PHTKiste.

En effet, le principal motif évoqué dans la note de condamnation de Lamothe, le secrétaire d'État américain, Anthony J. Blinkin, évoque le détournement par ce dernier de USD 60 millions $ à lui seul. Quand on sait que les rapports d'audit font état du gaspillage de USD 4,2 milliards $ et la participation de plus d'une vingtaine de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires haïtiens, en sus d'au moins une dizaine d'entités étrangères, au pillage de ces ressources, le président Biden et son équipe ont du pain sur la planche, le cas Lamothe constituant la pointe de l'iceberg. À moins que l'administration américaine sombre dans la démagogie et les dilatoires, elle ne devrait pas tarder à allonger la liste des personnalités devant être épinglées dans le même esprit qui caractérise sa décision contre Laurent Salvador Lamothe.

D'abord, les gens du pouvoir, durant les dix dernières années, se partageant cette somme colossale, on comprend pourquoi des fortunes évaluées à plusieurs millions de dollars ont été bâties, dont plusieurs propriétaires ont été identifiés dans les Panama Papers, notamment Michel Joseph Martelly, son fils aîné Olivier, Jovenel Moïse, Laurent Lamothe, Gilbert Bidgio, etc. Quand bien même M. Lamothe aurait ramassé les millions à la pelle, dans l'opération de sa société de télécommunications « Global Voice », dans les pays africains, avant de rallier l'équipe de pillards PHTKistes, cela ne fait pas de lui un voleur et un corrupteur de moindre envergure que son patron. D'ailleurs, dans un pays comme Haïti, où le chef d'État s'attribue la part du lion des privilèges, il s'approprie également celle de la corruption. Il y a de fortes chances que les services de renseignements américains aient déjà localisé les institutions de résidence des USD 60 millions $ mis au compte de Lamothe.

Certes, les enquêtes sur le Fonds Pétro-Caribe, qui ont été menées par la Commission Éthique et anti-corruption du Sénat, pilotées, tour à tour, par les ex-sénateurs Youry Latortue et Évalière Beauplan, avaient révélé que les valeurs décaissées n'étaient pas versées à un seul individu. Toutefois, il semble que des raisons politiques aient porté les Américains à décider de frappper unilatéralement l'homme de la Global Voice, dans un premier temps, attendant le moment opportun pour mettre Michel Martelly au banc des accusés.

Mais, au risque de mettre sa crédibilité à mal il reste encore plusieurs autres dilapidateurs du Fonds PetroCaribe qui continuent de jouir avec impunité le fruit de leur crime. En ce sens, les mesures prises contre M. Lamothe ne sauraient être que le début d'un long processus, dont le résultat aboutira à la punition exemplaire des coupables et à la restitution au peuple haïtien des fonds volés.

Mais les Haïtiens ne dovient pas se réjouir totalement de la décision américaine relative à Lamothe, car elle confirme la mainmise étrangère sur la vraie gestion politique d'Haït passant par le contrôle de la Justice. Puisque les dernières mesuress judiciares les plus importantes impliquant des Haïtiens sont rendues aux États-Unis. Aprèes les sanctions canadiennes et américaines, à l'encontre d'un ancien président, des ex-premiers ministress, des anciens parlementaires et des hommes d'affaires haïtiens, c'est un verdict de condamation à la réclusion à vie rendu par un tribunal fédéral américain contre un citoyen ayant double nationalité, haïtienne et chilienne, pourtant pour l'assassinat d'un président haïtien, un crime perpétré sur le territoire haïtien.

À la lumière des données disponible, par rapport au profil des individus aux commandes des différentes fonctions, où trônent des gens dont l'intégrité laisse à désirer, il est aisé de comprrendre les malheurs qui ensevelissent Haïti. Tout cela met en évidence une situation de lèse-souveraineté, dont les dirigeants haïtiens eux-mêmes sont les artisans. Par exemple, des institutions haïtiennes ont dénoncé des crimes pour lesquels des citoyens ont été sanctionnés, pas dans leur pays, mais aux États-Unis et au Canada, parce que le système judiciaire haïtien fait la sourde oreille, par rapport à leurs transgressions. Transformé en État de non droit, un pays où la vraie justice n'a point droit de cité, Haïti favorise l'évolution des bandits, et ceux qui dirigent le pays cautionnent le crime sous toutes ses formes.

Dans de telles conditions, c'est avec la mort dans l'âme que nous disons voir venir d'autres décisions du genre qui frappent Laurent Lamothe. Celui-ci ayant eu, avec lui, de nombreux partenaires à rallier la conspiration contre le Fonds PetroCaribe, il faut s'attendre à toute une série d'autres voleurs ayant participé au détournement des plus de USD 4 milliards 2 millions $ de bénéfices réalisés sur la livraison du brut vénézuelien à l'État haïtien.

Artiste de la corruption et corrupteur, désormais reconnu des États-Unis, Laurent Lamothe n'a pas utilisé le système bancaire international comme moyen de transfert des fonds détournés. Aucun doute que les traces des millions qu'il a fait aboutir dans des institutions bancaires offshore seront trouvées, si elles ne le sont pas encore. En attendant que soient lancées des poursuites, aux États-Unis, contre ceux qui ont blanchi l'argent détourné du Fonds Petro-Caribe, tous les voleurs seront probablement identifiés, avant d'être déférés à la Justice américaine assumant le controle de ce secteur, en l'absence de celle de notre pays ayant techniquement renoncé à ses droits.

Le peuple haïtien, fortement retranché derrière ses élites avant-gardistes — toutes tendances confondues — doit se donner les moyens de retrouver sa souveraineté perdue. On doit revenir à la pratique que les citoyens haïtiens accusés de crimes commis en Haïti et de violations des lois haïtiennes, sur le territoire haïtien, doivent être jugés par les lois haïtiennes, dans des tribunaux haïtiens !

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
TÉL (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514.371.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Faidherbe, Ist Rt Apt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 11

EDITORIAL

Laurent Salvador Lamothe, corruptor confirmed by Washington!

Laurent Salvador Lamothe is a notorious corrupter, almost universally known in Haitian political and social circles, officially pampered by the Haitian authorities, but denounced as such in the United States. Insofar as, according to the American political tradition, criminal denunciations generally come in series, we can expect other similar decisions. Especially since the squandering of the PetroCaribe Fund is the most extensive financial conspiracy in Haiti's history which was orchestrated by the country's leaders themselves.

Here is the gist of the press release issued by US Secretary of State Antony J. Blinken, on Friday, June 2, which shook up the Haitian political, economic and financial world: "Today, I am announcing the designation of Laurent Salvador Lamothe, former Prime Minister of Haiti and Minister of Planning and External Cooperation, for his involvement in significant corruption. This action renders Lamothe generally ineligible to enter the United States. Specifically, Lamothe embezzled at least $60 million from the Haitian government's PetroCaribe investment and social protection fund for private use. Through this act of corruption and his direct in volvement in the management of the fund, he exploited his role as a public of ficial and contributed to the current instability in Haiti."

From all quarters, except from Lamothe's political and business partners, the American decision is highly praised. Some wonder about the timeliness of this condemnation, pointing out that it comes at a time that well serves the political interests of the Biden administration. For, it has been more than six years since that mega scandal caus ed a general mobilization throughout Haiti, with the catchy slogan: "Kote kòb PetwoKaribe a?" (Where did the PetroCaribe money go?). But that campaign seemed to have left American leaders totally indifferent. Not a word of sympathy was heard, neither any encouragement on their part for the Haitian people faced with that monstrosity, akin to what has kept the citizens in slave like conditions, while the plundering of the country's resources goes on.

Before going any further, we'll note that this American decision has greatly impacted Michel Joseph Martelly's former Prime Minister, who was also Mi nister of Foreign Affairs, as well as that of Planning and External Cooperation. In the process, the deliberately calamitous management of the PHTK, Bald Headed, team is seen in its stark reality.

Indeed, the main reason given in the note condemning Lamothe, US Secretary of State Blinken refers to Lamothe embezzling $60 million for himself. Yet, auditing reports point to the involvement of many more in the plundering of some $4.2 billion of the PetroCaribe Fund. These include more than twenty senior Haitian officials and businesspeople, in addition to at least a dozen foreign entities. In other words, President Biden and his team have their work cut out for them in this dossier of Lamothe, which is only the tip of the iceberg. Unless the U.S. administration lapses into demagoguery and delaying tactics, it should not be long before there's an extensive list of personalities targeted just as has been done in the case of Laurent Salvador Lamothe.

First of all, those in power in Haiti have been sharing this colossal sum over the last decade. Understandably, several of them have amassed fortunes estimated into the millions of dollars, with certain identified in the Panama Papers, notably notably Michel Joseph Martelly, his eldest son Olivier, Jovenel Moïse, Laurent Lamothe, Gilbert Bigio and others. Even if Mr. Lamothe had raked in millions in the operation of his telecommunications company "Global Voice" that operated in African countries, before he joined the team of PHTK looters, he's no less of a thief and corrupter than his boss. Moreover, in a country like Haiti, where the Head of State grabs the lion's share of the privileges, Martelly also is saddled with the lion's share of corruption. Mean while, chances are that American intelligence services have already located the institutions where the $60 million of Lamothe were deposited.

Certainly, the investigations of the Petro-Caribe Fund that were carried out by Haiti's Senate Ethics and Anti-Cor ruption Commission, led in turn by former Senators Youri Latortue and Éva lière Beauplan, had revealed that the funds disbursed were not paid only to one individual. However, for political reasons, the Americans have decided to unilaterally strike the man of Global Voice first. Undoubtedly, they're waiting for the right moment to get to Michel Martelly.

There's a risk of undermining their credibility, if the Biden investigators fail to target several other squanderers of the PetroCaribe Fund, who continue to enjoy the fruits of their crime with impunity. In that light, we believe that the measures taken against Mr. Lamo the are only the beginning of a long process, the outcome of which will become an exemplary punishment of the guilty parties, with the stolen funds eventually returned to the Haitian people.

We don't think Haitians should rejoice entirely at the American decision concerning Lamothe. For that action confirms the foreign stranglehold on the political management of Haiti, through the control of the Judiciary. First, consider that the latest and most important judicial measures involving Haitian criminals have been handled in the United States and elsewhere. After Canadian and American sanctions against a former president, former Pri me Ministers, former parliamentarians and Haitian businessmen, now it's an American Federal Court in Miami which sentenced a citizen of dual Hai tian-Chilean nationality to life imprison ment for the assassination of a Haitian president, a crime perpetrated on Hai tian soil.

Based on available data, the profile of several individuals at the helm of various posts in the Haitian administration leaves much to be desired. People of questionable integrity exercise their authority like so many monarchs. Thus, one easily understands the misfortunes that are causing Haiti's downfall. All this points to a situation whereby the country loses its sovereignty. Unfortunately, the Haitian leaders themselves are the architects thereof. For example, Haitian institutions have denounced crimes for which citizens have been punished, not in their own country, but in the United States and in Canada, because the Haitian judicial system, almost inexistent, turns a deaf ear to the transgressions. Transformed into a state of lawlessness, justice has no place in Haiti. Thus, is favored the evolution of bandits in cahoots with top officials.

In such conditions, it's with heavy heart that we envision more decisions down the pipe against people like Lau rent Lamothe. For, numerous of his part ners had joined him in the conspiracy against the PetroCaribe Fund. In deed, there's a long list of other thieves who participated in the embezzlement of the more than $4.2 billion in profits generated by the sale of Ve nezuelan fuel, at preferential rates, on the Haitian market.

An artist of corruption and briber, now officially recognized by the United States, Laurent Salvador Lamothe did not use the international banking system as a means of transferring his embezzled funds. Nonetheless, there's a way of tracing the method used to transfer the millions to offshore banking institutions. That will be found, if they haven't already. Meanwhile, the thieves are being identified. Whereupon, they'll be referred to the American justice system, which, obviously, controls this sector, in the absence of the Haitian justice system which, technically, has relinquished its rights.

The Haitian people, strongly entrenched behind their avant-garde elites — of all persuasions — must give themselves the means to regain their lost sovereignty. The day will come when Haitian citizens accused of crimes committed in Haiti, and of violations of Haitian laws, on Haitian territory, must be judged, by Haitian laws, in Haitian tribunals!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sème étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 321 6434
12 Holt Cir Cornwall
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3X7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valmon
13 K Avenue Hoche, Ap Rt Appt. 41
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33 1) 43 63 28 10

ÉTAT-UNIS
1 an: citoyen
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville
State/Etat
Zip Code/Code Régional
Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 12

UN CORRUPTEUR DE CARRIÈRE DUREMENT FRAPPÉ

Laurent Salvador Lamothe consacré corrompu par Washington

Mais son calvaire ne fait que commencer....

Suite de la page 1

avec le développement touristique !

Le projet de reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince, un autre projet qui avait mobilisé les grands ténors de la publicité, ainsi que les millions du Fond Petro Caribe, est arrêté en route. Un grand nombre de maisons ont été démolies, à cette fin, le notaire Jean Henry Céant, avant de devenir Premier ministre de Jovenel Moïse, était chargé d'évaluer ces immeubles avant de dédommager leurs propriétaires. Par ailleurs, d'autres immeubles, qui devaient héberger des ministères et d'autres espaces administratifs, sont, pour la grande majorité, restés inachevés. Aujourd'hui, les artistes en graffitti, les sans abri, en général, et d'autres personnes en détresse y élisent domicile.

Une autre grosse escroquerie à l'encontre du peuple haïtien est la construction de « vingt-*cinq stades* », projet appelé ironiquement « *Les stades de Lamothe* », qui fait parler de lui lors de chaque match de football. Non seulement les installations sportives promises n'ont pas été bâties, les rares stades complétés se trouvent dans des endroits privés de routes carrossables ou carrément inaccessibles. Voilà encore des décaissements qui ont abouti dans les poches de Laurent lamothe et celles de Michel Martelly et de son fils aîné Olivier, ce dernier avait été chargé de gérer ces projets de stades.

Ce projet de stades à construire était délibérément conçu par cette équipe en vue d'escroquer la nation. En effet, la FIFA n'autorise jamais la construction d'aucun stade en Haïti — ou dans n'importe quel pays —, à moins que ce soit selon le standard qu'elle établit. Mais dans ce cas, le régime Martelly-Lamothe n'avait pas l'aval de cette organisation, le président de la Fédération haïtienne de football (FHF), à l'époque, Dr Yves Jean-Bart, n'était pas en bons termes avec Martelly.

La machine politique internale du PHTK s'est déchaîné contre M. Jean-Bart, ayant orchestré une conspiration contre lui sur une prétendue accusation d'abus sexuels sur mineures. Mais celui-ci a eu doublement gain de cause. Dans un premier temps, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rendu un verdict blanchissant totalement l'ex-directeur de la Fédération haïtienne de football. Dans un second temps, la justice française, à son tour, a condamné le blogueur, qui se fait passer pour journaliste d'enquête, pour diffamation contre Dadou Jean-Bart. Pour toute réaction, Molina a lâché : « *La justice française protége vraiment les pédophiles* ». Si quelqu'un entretenait encore des doutes, quant à cette victoire du Dr Jean-Bart sur les forces du mal, qui s'étaient liguées contre lui, derrière l'équipe Martelly-Lamothe, qu'il ose faire son *mea culpa*.

D'autres projets, qui ont encore été financés, à partir du Fonds PétroCaribe, ont eu le même sort, comme, par exemple, celui qui était destiné à draguer le port de Port-au-Prince, voilà déjà plus de quatre ans, par le groupe Bidjo. La facture, payée depuis cette époque déjà, pourtant le société engagée ne s'est pas déchargé de sa responsabilité. Tout cela porte à demander quel les conditions admetttent une telle situation. Peut-il s'agir d'une somme d'argent décaissée au nom des Bidgjio avant d'être transférée à un des ex-dirigeants qui contrôlaient ce compte ?

Ce dossier relatives aux sanctions américaines contre Laurent Salvador Lamothe est un processus qui vient à peine de commencer. Quand on parle de USD 4,2 milliards $ détournés ou volés, et que l'ancien Premier ministre s'en est approprié plus de USD 60 millions $, selon les autorités américaines, il y a une foule d'autres anciens hauts fonctionnaires qui s'étaient livrés dans les mêmes activités, et qui n'ont pas encore été identifiés. C'est bien le cas de Michel Martelly, le principal acteur dans ce brigandage financier.

Une certaine gentillesse à l'égard de Lamothe ?

Quoiqu'on puisse dire et penser de la manière dont Laurent Lamothe a été rendu persona *non grata*, il apparait, dans le geste américain, une certaine gentillesse à son égard, d'aucuns di raient une certaine « *courtoisie*». Le fait que le secrétaire d'État américain a attendu jusque vendredi pour annoncer son expulsion du territoire américain retient l'attention. Il y a certainement une explication à ce mystère.

Selon des sources proches de Lamothe, étant citoyen américain, doublé d'un membre du Parti républicain, il semble que des discussions aient été tenues entre lui et les autorités autour de ses problèmes concernant les actes illégaux qu'il a posés quand il était au pouvoir. Les mêmes sources font croire qu'il lui aurait été demandé de « *renoncer* ». à sa citoyenneté américaine, lui concédant, en retour, la diffusion des mesures prises à son encontre, doux ou trois jours après qu'il eut laissé le territoire américain.

Pour l'instant, Laurent Salvador Lamothe est présenté comme la première personne épinglée par les Américains, par rapport au compte PetroCaribe. Dans les milieux proches des enquêteurs américains, on parle aussi de, Michel Martelly et sa « *famille* » et de l'ex-ministre des Finances Wilson Laleau, etc.

À ce rythme, on ne peut prévoir de quoi vont accoucher les prochains jours. Mais il y a fort à parier qu'ils annoncent une période de « *turbulence* » pour plus d'un en Haïti.

L.J.

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 13

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 14

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 15

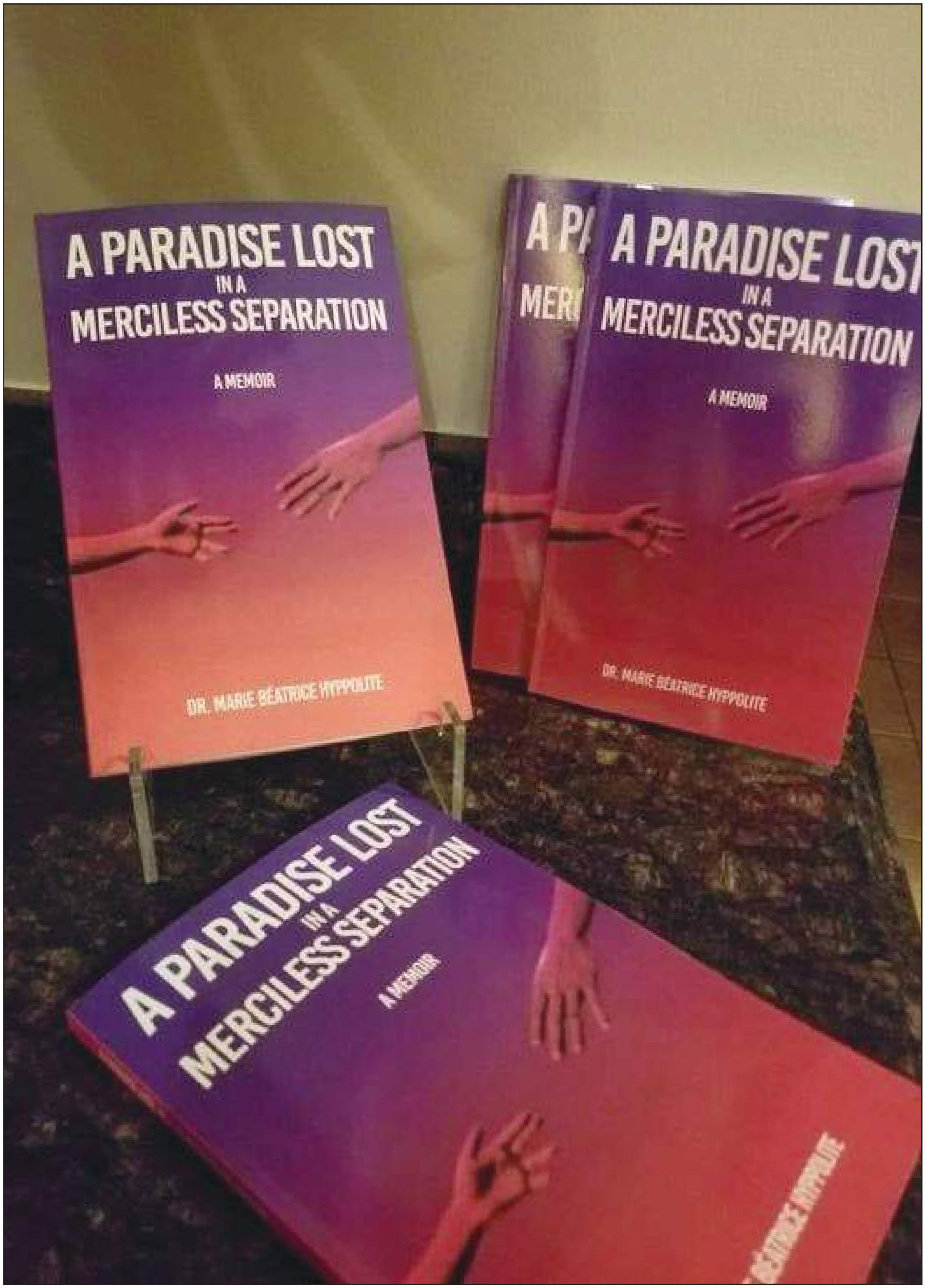

Jounal 7- 14 juin 2023.qxp_HO 6/7/23 4:41 AM Page 16

Sports

COUPE DU MONDE FÉMININE 2023

Nicolas Delépine, est-il l'homme de la situation pour les Grenadières ?

Par Ricot Saintil

La Sélection haïtienne féminine s'apprête à disputer pour la première fois de son histoire la Coupe du monde féminine 2023 en juillet prochain. Passées par les barrages pour arracher leur qualification, les Grenadières vont faire flotter le bicolore dans les stades d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, hôtes de la neuvième édition de la compétition qui se déroulera du 20 juillet au 20 aout 2023. Si les Haïtiennes ne laissent planer aucun doute sur leurs capacités à marquer les esprits lors du mondial, la situation actuelle de l'entraineur Nicolas Delépine, laisse perplexe le public haïtien qui se questionnait longtemps déjà sur les compétences réelles du français, maintenant un peu plus, suite à la descente en troisième division française de l'équipe Grenoble Foot 38, dont il est l'entraineur principal.

En effet, Nicolas Delépine a pris les rênes de la Sélection féminine en 2022, après plusieurs mois d'inactivités des Grenadières. Il est arrivé à la tête d'une équipe haïtienne regorgée de talents, motivée à l'idée de jouer pour la première fois la Coupe du monde féminine senior. Les Grenadières, évidemment n'ont pas laissé passer cette occasion, elles l'ont saisie haut la main, grâce à leur joueuse vedette Corventina, qui a survolé les barrages pour offrir à Haïti cette qualification. Nicolas Delépine, comme il le dit, a trouvé une équipe mature, prête à relever les défis les plus insurmontables. Il reconnaît avoir bénéficié du travail de tous les entraîneurs qui ont participé à la formation des joueuses haïtiennes issues du Camp Nous. Heureusement pour lui, son nom restera comme entraîneur principal ayant conduit les Haïtiennes à écrire cette épopée.

Néanmoins, son travail à la tête de la sélection féminine, ne suscite pas l'intérêt. L'entrîineur français, malgré les joueuses exceptionnelles qu'il a à sa disposition, n'est pas parvenu à donner une identité propre à l'équipe. Ses choix tactiques et sa lecture du jeu laissent souvent à désirer. La qualité de jeu fournie par les Grenadières, sous ses ordres, est moyenne, il n'a pas su exploiter le potentiel de chacune de ses joueuses. Malgré la qualification pour le Mondial, Delépine, ne bénéficie toujours pas de la sympathie des Haïtiens, qui estiment que l'équipe n'a pas progressé avec lui. Parallèlement, entraîneur du Club de deuxième division française fémi nine de Grenoble Foot 38, où évoluent, cinq Haïtiennes, Delépine a vu son équipe reléguée en troisième division, il n'a pas pu maintenir le club en D2, voire assurer sa montée en D1 Arkema. Cette situation soulève des interrogations sur la participation des Grenadières à la Coupe du monde, avec un entraîneur qui vient de vivre un échec aussi cuisant.

Le prédécesseur de Nicolas Delépine s'appelait Laurent Mortel. Ce dernier est un entraineur de carrière, qui a gravi les échelons dans la D1 Arkema. Son passage au sein de l'équipe de Montpellier, où il était responsable du Pôle élite féminin, avant de diriger l'équipe réserve, était une étape importante dans sa carrière. Laurent Mortel, de par son expérience a été embauchée en 2019 par la Fédération haïtienne de football (FHF), pour diriger la Sélection féminine senior. Il a rapidement mis son expérience et son savoir-faire au service des Grenadières, qu'il a permis de progresser à tous les niveaux. Malheureusement ae Covid-19 a interrompu le travail qu'il avait commencé. Entre temps, le Comité de normalisation, au lieu de faire appel à lui pour continuer le travail, a préféré nommer Nicolas Delépine, un entraîneur de niveau inférieur, comparé à Laurent Mortel, qui, pour la petite histoire, a dirigé, en 2020, l'équipe ASJ Soyaux de la D1 Arkema; il a assuré le maintien du club dans l'élite du football français. En juin 2022, il a pris les rênes de l'AS Saint-Étienne, qui était condamné à jouer la deuxième division. Après un an en D2, il a permis à l'AS Saint-Étienne de retrouver la première division. Son travail ne passe pas inaperçu, puisqu'au même moment, celui qui lui a succédé, à la tête de la Sélection haïtienne fémi nine, Nicolas Delépine, s'est cassé les dents avec la relégation de Grenoble Foot 38, en troisième division. Une situation qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur les Grenadières.

La descente de l'équipe de Grenoble Foot 38, en D3 française, est ce qui pourrait arriver de pire au Comité de normalisation et à Nicolas Delépine lui-même. Cinq de nos Grenadières sont joueuses de Grenoble, donc elles sont témoins des mauvaises décisions prises par Delépine, qui ont conduit l'équipe à sa perte. Dans quel état d'esprit sont aujourd'hui ces Grenadières ? Sont-elles au top de leur forme ? Ces questions sont d'actualité depuis toujours, aujourd'hui, elles sont de plus en plus légitimes et pertinentes. Pour les Grenadières, qui jouent en D1 Arkema, comment voient-elles la présence d'un entraineur principal, qui n'a pas pu empêcher la relégation de son équipe ? Delépine, aura-t-il l'autorité nécessaire pour faire les bons choix, pendant la Coupe du monde ?

Le Comité de normalisation excelle, depuis son arrivée à la tête de la FHF, dans les mauvais choix. Ses nominations ne sont pas faites sur la base d'une vision ou d'un projet allant dans le sens des intérêts de nos équipes nationales, ni dans le sens du progrès de nos Grenadiers et Grenadières. Ils ont fait choix de Jean Jacques-Pierre, qui n'avait absolument aucune expérience du haut niveau pour diriger les Grenadiers. Le natif de Léogâne a pris pour son compte, lors de la Gold Cup de 2021, avec l'atomisation de son équipe. Il a été rabaissé par les cadres de la Sélection, avant d'être jeté en pâture par les membres du Comité, qui n'ont pas renouvelé son mandat, malgré la qualification de l'équipe pour la Gold Cup 2023, une véritable claque pour l'ancien capitaine du Cavaly de Léogâne. Le choix de Nicolas Delépine est tout aussi anecdotique que celui de Jean Jacques. Il est arrivé sans aucune référence véritablement. Son poste d'entraîneur d'un club de deuxième division féminine française ne valait rien et ne devait pas lui servir pour être nommé sélectionneur. Malgré tout, il a hérité du poste. Si pour la Sélection, la qualification acquise peut berner plus d'un, mais son échec avec l'équipe de Grenoble vient de le rattraper. Delépine n'est pas à la hauteur. Il n'a ni les compétences, ni l'expérience du haut niveau pour occuper le poste de sélectionneur principal d'une sélection senior. Mais comme chez nous, tout se fait à l'envers, le voilà au plus haut niveau du football féminin haïtien. Néanmoins, sa situation actuelle peut être catastrophique pour l'équipe haïtienne féminine dans le Mondial de 2023. Est-il l'homme de la situation, ou doit-on se passer de lui, à plus d'un mois du coup d'envoi de la neuvième édition du Mondial féminin ? Voilà une question à laquelle doivent répondre les membres du Comité de normalisation.

R.S.